

Dans cette perspective, le cas du Conseil national de recherche illustre probablement bien la situation des autres laboratoires gouvernementaux. Dans son mémoire, présenté en juin 1976, le CNRC signalait que l'âge moyen de ses chercheurs était passé de 35 ans en 1953 à 44 en 1973 et que cette dernière moyenne devrait être bien moins élevée: «On s'accorde à dire généralement que la moyenne d'âge d'un groupe de chercheurs doit non seulement être stable mais aussi nettement plus faible que celle des chercheurs actuels du CNRC. Cependant, il est peu probable que l'on puisse diminuer cette moyenne de façon considérable, à moins de recruter un plus grand nombre de jeunes scientifiques et ingénieurs.»⁽²⁾ Le CNRC a également déclaré que certains de ses instruments scientifiques étaient désuets et que les possibilités limitées d'obtenir de nouveaux équipements rendaient difficile la mise en œuvre de nouveaux projets ou la modification de l'orientation des programmes actuels.

Dépenser plus d'argent pour des chercheurs plus âgés travaillant à de vieux projets avec un équipement désuet ne semble pas le moyen idéal pour obtenir les meilleurs résultats! Nous prévoyons une crise imminente dans les laboratoires gouvernementaux, crise qui pourrait nuire gravement au volume et à la qualité de la production scientifique. De plus, l'immobilité du personnel scientifique dans ces laboratoires signifie que les jeunes scientifiques ont très peu de chances de commencer une carrière de recherche au sein du gouvernement. Ainsi la recherche, pour paraphraser M. Steven Rose, risque d'être laissée aux mains de représentants âgés de disciplines vieillissantes. Cela ne présage rien de bon pour l'avenir.

Le Comité espère que le MEST, en collaboration avec le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique accordera la plus grande priorité à ces problèmes de personnel. Si la situation que nous a décrite le CNRC est généralisée dans le secteur gouvernemental, il est urgent d'agir.

Les conditions du secteur universitaire sont probablement pires. L'aide gouvernementale a dépassé d'environ 1% le taux d'inflation, mais elle ne s'est pas accrue au rythme de l'économie en général (Tableaux 1 et 5). Les universités ont dû subir de fortes pressions en raison de la prolifération des domaines de recherche et des coûts plus élevés de l'équipement.

En mars 1976, le Conseil des sciences a dit au Comité que la capacité canadienne en matière de recherche fondamentale et appliquée pourrait être détruite au cours des quelques prochaines années. Selon M. Claude Fortier, vice-président du Conseil, «Force nous est néanmoins de constater que les contraintes financières présentement imposées à la recherche universitaire compromettent sérieusement le rendement et que le maintien de la tendance actuelle mettrait sa survie même en cause.»⁽³⁾ Il a de plus indiqué que la capacité canadienne dans ce secteur pourrait être détruite en trois ans.⁽⁴⁾ M. Fortier a mentionné le démantèlement des équipes de recherche, la baisse du moral chez les hommes de science dans les universités, le peu de possibilités offertes aux jeunes chercheurs de poursuivre une carrière dans les universités